

INFORMATIONS ENTREPRISE

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Il s'agit d'un **contrat de travail à durée déterminée** de 1 à 2 ans selon la qualification préparée.
Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans et plus (contrat adulte).
Il permet d'acquérir une qualification professionnelle par une formation sur le temps de travail.
- L'apprenti est pris en charge par un **tuteur** qui doit remplir les conditions nécessaires à sa formation.
Le tuteur peut être un salarié de l'entreprise ou l'employeur.
- La formation est assurée conjointement par l'entreprise et le Centre de Formation, suivant un **rythme d'alternance** qui varie selon le niveau de formation.
- L'employeur s'engage à assurer une formation professionnelle méthodique et complète.
- Le centre de formation dispense un enseignement technologique et pratique complémentaire à celui reçu en entreprise.
- **Le Contrat de professionnalisation doit être demandé par l'employeur** au Centre de Formation.
Il doit être signé entre **juin et octobre selon la date de début de formation**.
- L'apprenti est **rémunéré** en fonction de son âge et de la certification préparée, sur la base du SMIC. Le temps passé au CFA compte comme temps de travail et il est donc rémunéré.
Il bénéficie de **5 semaines de congés payés**, au même titre que les autres salariés de l'entreprise.

SALAIRE MINIMUM

Age	Salaire minimum	Titulaire d'un BAC PRO ou d'un titre équivalent
Moins de 21 ans	55 % du SMIC	65 % du SMIC
De 21 à 26 ans	70 % du SMIC	80 % du SMIC

- L'employeur est tenu d'inscrire l'apprenti dans un Centre de Formation d'Apprentis.

Liste des formations



Nom de la formation	Contrat Et Rythme d'alternance	Profil type du jeune
<p>CAP MVA Maintenance des Véhicules Automobiles Option <u>Véhicules Particuliers</u> ou <u>Motocycles</u></p>	<p>Contrat d'apprentissage de 2 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeune âgé de <u>15 ans justifiant d'un niveau de 3^{ème}</u> • Jeune âgé de 16 à 25 ans
<p>Mention Complémentaire MSEA Maintenance des Systèmes Embarqués de l'Automobile Dominante <u>Véhicules Particuliers</u></p>	<p>Contrat d'apprentissage d'un an</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeune âgé de 16 à 25 ans • Titulaire du CAP MVA ou BEP MVM
<p>BAC PRO MVA Maintenance des Véhicules Automobiles Option <u>Véhicules Particuliers</u></p>	<p>Contrat d'apprentissage de 3 ans</p> <p><u>1^{ère} année :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA <p><u>2^{ème} et 3^{ème} année :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 semaines en entreprise • 2 semaines au CFA 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeune âgé de <u>15 ans justifiant d'un niveau de 3^{ème}</u> • Jeune âgé de 16 à 25 ans • Titulaire du CAP MVA ou BEP MVM > intégration en 2^{ème} année
<p>BTS AVA Après Vente Automobile Option <u>Véhicules Particuliers</u></p>	<p>Contrat d'apprentissage de 2 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 semaines en entreprise • 2 semaines au CFA 	<p>Titulaire du</p> <ul style="list-style-type: none"> • BAC PRO MVA option VP ou VI • BAC STI option SM
<p>Licence Pro OMSA Organisation et Management des Services de l'Automobile</p>	<p>Contrat d'apprentissage d'un an</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 mois en entreprise • 4 mois au CFA 	<p>Titulaire du</p> <ul style="list-style-type: none"> • BTS AVA • DUT ...
<p>CQP TEEA 2 ans (post CAP ou BEP) Technicien Electricien Electronicien Automobile</p>	<p>Contrat de Professionnalisation de 2 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 semaines et 3 jours en entreprise • 1 semaine et 2 jours au CFA 	<p>Titulaire du</p> <ul style="list-style-type: none"> • CAP MVA ou BEP MVM • MC MSEA ou MMDE (diesel)
<p>CQP TEEA 1 an (post BAC) Technicien Electricien Electronicien Automobile Option TMDA</p>	<p>Contrat de Professionnalisation d'un an</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 semaines et 3 jours en entreprise • 1 semaine et 2 jours au CFA 	<p>Titulaire du</p> <ul style="list-style-type: none"> • BAC PRO MVA option VP ou VI • BAC STI option SM
<p>CQP RAV Réceptionnaire Après Vente</p>	<p>Contrat de Professionnalisation d'un an</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 semaines au CFA 	<p>Titulaire du BAC PRO MVA, BTS AVA, DUT ...</p>

Liste des formations **CERCAP**

Nom de la formation	Contrat Et Rythme d'alternance	Profil type du jeune
CAP Peinture en carrosserie	Contrat d'apprentissage de 2 ans • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA	• Jeune âgé de <u>15 ans justifiant d'un niveau de 3^{ème}</u> • Jeune âgé de 16 à 25 ans
CAP Peinture en carrosserie connexe	Contrat d'apprentissage d'un an • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA	• Jeune âgé de 16 à 25 ans • Titulaire d'un CAP Carrosserie ou CAP MVA...
CAP Réparation des carrosseries	Contrat d'apprentissage de 2 ans • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA	• Jeune âgé de <u>15 ans justifiant d'un niveau de 3^{ème}</u> • Jeune âgé de 16 à 25 ans
CAP Construction des carrosseries	Contrat d'apprentissage de 2 ans • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA	• Jeune âgé de <u>15 ans justifiant d'un niveau de 3^{ème}</u> • Jeune âgé de 16 à 25 ans
CAP Réparation des carrosseries connexe	Contrat d'apprentissage d'un an • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA	• Jeune âgé de 16 à 25 ans • Titulaire d'un CAP Peinture en carrosserie ou CAP MVA...
CQP Peintre Confirmé 13 mois	Contrat de professionnalisation de 13 mois • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA	• Jeune âgé de 16 à 25 ans • Titulaire d'un CAP Peinture ou CAP Carrosserie...
BAC PRO Réparation des carrosseries	Contrat d'apprentissage de 3 ans <u>1^{ère} année :</u> • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA <u>2^{ème} et 3^{ème} année :</u> • 2 semaines en entreprise • 2 semaines au CFA	• Jeune âgé de <u>15 ans justifiant d'un niveau de 3^{ème}</u> • Jeune âgé de 16 à 25 ans • Titulaire du CAP Carrosserie > intégration en 2^{ème} année
BAC PRO Construction des carrosseries	Contrat d'apprentissage de 2 ans • 2 semaines en entreprise • 2 semaines au CFA	• Jeune âgé de 16 à 25 ans • Titulaire du CAP Carrosserie

Nom de la formation	Contrat Et Rythme d'alternance	Profil type du jeune
Brevet de Maîtrise Carrossier Peintre	Contrat de professionnalisation de 2 ans • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA	Titulaire du : • BAC PRO Carrosserie • CQP Peintre Confirmé...
BTS CRC Conception et Réalisation de Carrosseries	Contrat d'apprentissage de 2 ans • 2 semaines en entreprise • 2 semaines au CFA	Titulaire du : • BAC PRO Carrosserie • BAC STI, BAC S...
CAP MVM Maintenance des Véhicules et des Matériels Option Véhicules Industriels	Contrat d'apprentissage de 2 ans • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA	• Jeune âgé de <u>15 ans justifiant d'un niveau de 3^{ème}</u> • Jeune âgé de 16 à 25 ans
CAP MVM Maintenance des Véhicules et des Matériels Option Matériels Agricoles	Contrat d'apprentissage de 2 ans • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA	• Jeune âgé de <u>15 ans justifiant d'un niveau de 3^{ème}</u> • Jeune âgé de 16 à 25 ans
BAC PRO MVA Maintenance des Véhicules Automobiles Option Véhicules Industriels	Contrat d'apprentissage de 3 ans <u>1^{ère} année :</u> • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA <u>2^{ème} et 3^{ème} année :</u> • 2 semaines en entreprise • 2 semaines au CFA	• Jeune âgé de <u>15 ans justifiant d'un niveau de 3^{ème}</u> • Jeune âgé de 16 à 25 ans • Titulaire du CAP MVM > intégration en 2^{ème} année
CQP TCVUI 14 mois (post BAC PRO) Technicien Confirmé Véhicules Utilitaires et Industriels	Contrat de Professionnalisation de 14 mois • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA	Titulaire du • BAC PRO MVA option VI ou VP • Diplôme professionnel niveau IV
CAP VMPRA Vendeur Magasinier en Pièces de Rechange et Accessoires Automobiles	Contrat d'apprentissage de 2 ans • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA	• Jeune âgé de 15 ans justifiant d'un niveau de 3 ^{ème} • Jeune âgé de 16 à 25 ans
CQP MVCPR Magasinier Vendeur Confirmé en Pièces de Rechange et Accessoires Automobiles	Contrat de professionnalisation de 14 mois • 2 semaines en entreprise • 1 semaine au CFA	Titulaire du : • Diplôme filière maintenance Auto, VI ou autres (moto...) ou filière vente (BAC PRO, BTS...)